

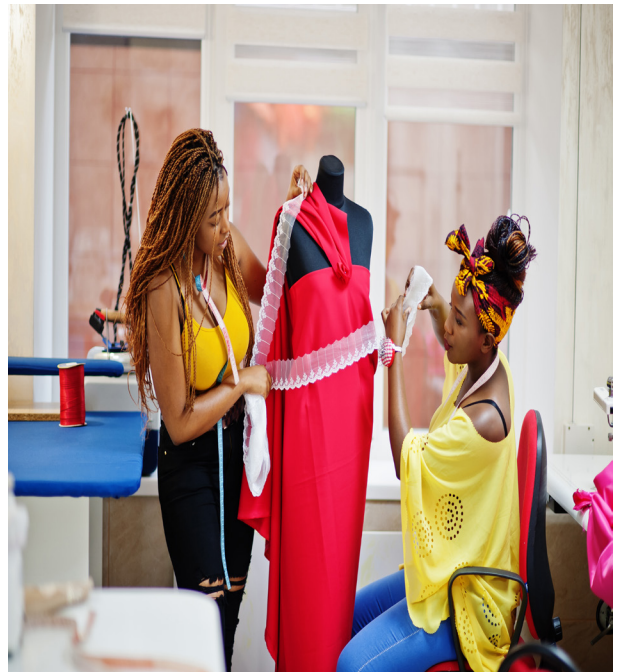
**PROJET
DE RÉSIDENCE
FABRIQUE DIKOUKOU**



LA RÉSIDENCE MULTIFORME

La Fabrique Dikoukou : incubateurs d'industries culturelles et créatives est une association congolaise régie par la loi de 1901 qui a pour but de participer à l'émergence des industries culturelles et créatives au Congo en visant principalement les créateurs d'entreprises de 18 à 35 ans.

Pour cette année 2024, la Fabrique Dikoukou lance un appel à résidence de création et de recherche artistique multiforme.



À qui s'adresse la résidence multiforme?

La résidence multiforme s'adresse :

- ◇ aux 18-35 ans (au moins un protagoniste du projet doit avoir moins de 35 ans) ;
- ◇ aux artistes ;
- ◇ aux chercheurs ;
- ◇ aux curateurs ;
- ◇ aux conservateurs ;
- ◇ en priorité aux femmes.

Objectif de la résidence

La résidence multiforme vise à :

- *Soutenir les projets de recherche artistique mobilisant au moins un artiste et un chercheur, et/ou un conservateur, et/ou un curateur.
- *Soutenir les projets artistiques abordant des thématiques peu traités au Congo.



Disciplines éligibles à la résidence

La résidence multiforme est ouverte aux disciplines artistiques suivantes :



- Arts du spectacle (musique, danse, théâtre, cirque, oralité)
- Arts visuels (peinture, sculpture, photo, dessin, installations, etc.)
- Arts multidisciplinaires (performances, déambulations, land-art, etc.)
- Arts arts numériques
- L'audiovisuels
- Journalisme

Éligibilité de l'artiste, du collectif ou de la structure

L'artiste, le collectif ou la structure devra en outre répondre aux conditions suivantes :

1. Au moins un membre de l'équipe projet doit être originaire du Congo ou être basé au Congo
2. Proposer un projet de résidence d'une durée minimale de 4 semaines au Congo

Il est demandé de désigner un seul référent par propositions artistiques afin de faciliter les échanges autour du projet.

Pour être éligibles, les projets doivent :

1. S'accompagner d'un volet diffusion contenant une ou plusieurs actions d'éducation artistique et culturelle avec un rayonnement mesurable auprès des publics résidant à Pointe Noire (établissements scolaires, structures associatives, etc.) ;
2. S'inscrire dans une démarche continue avec un travail au long cours, qui ne soit pas une simple rencontre événementielle ;
3. Inclure une démarche éco-responsable, notamment en évitant les composantes pouvant porter une atteinte significative à l'environnement (matériels et techniques utilisés, démarches, actions...)

LA RÉSIDENCE CROISÉE KONGO B+K

La Fabrique Dikoukou est une association congolaise régie par la loi de 1901 qui a pour but de participer à l'émergence des industries culturelles et créatives au Congo en visant principalement les créateurs de 18 à 35 ans.

Pour cette année 2024, la Fabrique Dikoukou lance un appel à résidence de création et de recherche artistique croisées appelée Kongo B+K.



À qui s'adresse la résidence croisée Kongo B+K ?

La résidence croisée Kongo B+K s'adresse :

- ◇ aux 18-35 ans (au moins un protagoniste du projet doit avoir moins de 35 ans) ;
- ◇ aux artistes ;
- ◇ aux chercheurs ;
- ◇ aux curateurs ;
- ◇ aux conservateurs ;
- ◇ en priorité aux femmes.

Objectif de la résidence

La résidence croisée Kongo B+K vise à :

*Soutenir les projets de création et de recherche artistique impliquant un artiste ou un collectif d'artistes du Congo Brazzaville en partenariat avec un artiste ou un collectif d'artistes du Congo Kinshasa

*Soutenir les projets artistiques débouchant sur une collaboration régionale pérenne.



Disciplines éligibles à la résidence

La résidence croisée Kongo B+K est ouverte aux artistes évoluant dans les domaines suivants :



- Arts du spectacle (musique, danse, théâtre, cirque, oralité)
- Arts visuels (peinture, sculpture, photo, dessin, installations, etc.)
- Arts multidisciplinaires (performances, déambulations, land-art, etc.)
- Arts arts numériques
- L'audiovisuels
- Journalisme
- Le Patrimoine

Éligibilité de l'artiste, du collectif ou de la structure

L'artiste, le collectif ou la structure devra en outre répondre aux conditions suivantes :

1. Les membres de l'équipe projet doivent être originaires ou basés au Congo dans les deux Congo
2. Proposer un projet de résidence d'une durée minimale de 4 semaines au Congo

Il est demandé de désigner un seul référent par propositions artistiques afin de faciliter les échanges autour du projet.

Pour être éligibles, les projets doivent :

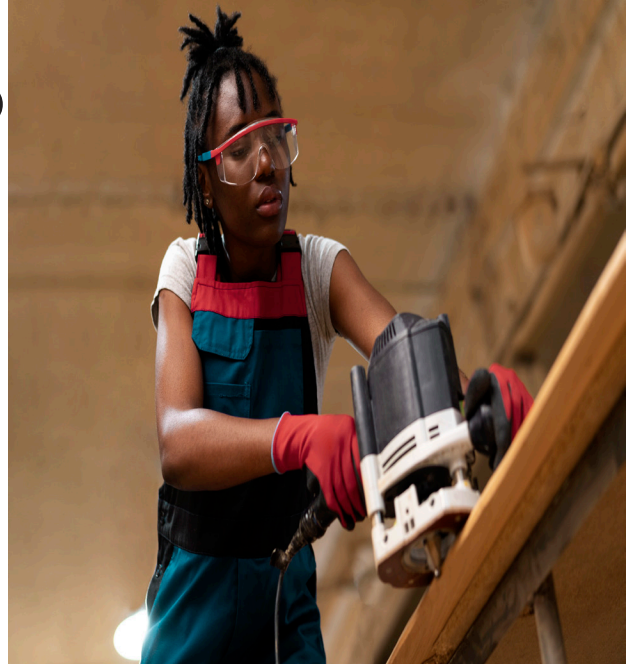
1. S'accompagner d'un volet diffusion contenant une ou plusieurs actions d'éducation artistique et culturelle avec un rayonnement mesurable auprès des publics résidant à Pointe Noire (établissements scolaires, structures municipales et associatives, etc.)
2. S'inscrire dans une démarche continue avec un travail au long cours, qui ne soit pas une simple rencontre événementielle ;
3. Inclure une démarche éco-responsable, notamment en évitant les composantes pouvant porter une atteinte significative à l'environnement (matériels et techniques utilisés, démarches, actions...).



LA RÉSIDENCE LOANGO CRÉATIVE

La Fabrique Dikoukou est une association congolaise régie par la loi de 1901 qui a pour but de participer à l'émergence des industries culturelles et créatives au Congo en visant principalement les créateurs de 18 à 35 ans.

Pour cette année 2024, la Fabrique Dikoukou lance un appel à résidence de création et de recherche artistique appelée Loango créative.



À qui s'adresse la résidence Loango créative?

La résidence croisée Loango créative s'adresse :

- ◇ aux 18-35 ans (au moins un protagoniste du projet doit avoir moins de 35 ans) ;
- ◇ aux artistes ;
- ◇ aux architectes ;
- ◇ aux scénographes ;
- ◇ aux journalistes,
- ◇ aux réalisateurs,
- ◇ en priorité aux femmes.

Objectif de la résidence

1. Permettre aux artistes, réalisateurs ou journalistes de proposer une création originale s'inspirant de ce site patrimonial et de tisser des liens avec les différents publics présents sur le territoire (écoles, associations, collectivités). Les protagonistes de projet veilleront à organiser des actions de médiation auprès des différents publics lors d'expositions, d'événements ou de projections ;
2. Faire émerger des contenus numériques valorisant le patrimoine culturels congolais ;
3. Permettre aux acteurs culturels de proposer des événements éphémères sur le site Loango ;
4. Participer à la réflexion de l'aménagement urbain futur de Loango.





Disciplines éligibles à la résidence

Les résidences Loango créative sont ouvertes aux artistes évoluant dans les domaines suivants :

Volet 1 : Domaine de l'architecture, du paysage et de la scénographie

Volet 2 : Podcasts, web-documentaire, BD, valorisant le patrimoine congolais

Éligibilité de l'artiste, du collectif ou de la structure

L'artiste, le collectif ou la structure devra en outre répondre aux conditions suivantes :

1. Au moins un membre de l'équipe projet doit être originaire du Congo ou basé au Congo,
2. Proposer un projet d'une durée minimale de 4 semaines au Congo

Il est demandé de désigner un seul référent par propositions artistiques afin de faciliter les échanges autour du projet.

Pour être éligibles, les projets doivent :

1. S'accompagner d'un volet diffusion contenant une ou plusieurs actions d'éducation artistique et culturelle avec un rayonnement mesurable auprès des publics résidant à Pointe Noire (établissements scolaires, structures municipales et associatives, PJJ, pénitencier, etc.)
2. S'inscrire dans une démarche continue avec un travail au long cours, qui ne soit pas une simple rencontre événementielle.
3. Inclure une démarche éco-responsable, notamment en évitant les composantes pouvant porter une atteinte significative à l'environnement (matériels et techniques utilisés, démarches, actions...).

